

COMPTE RENDU DE LA REUNION ET DES ELECTIONS DU CONSEIL DES JEUNES DU DIMANCHE 7 FEVRIER 2010

Tout d'abord, la commission du Conseil des Jeunes tient à vous remercier à nouveau, vous, jeunes de Vertrieu d'avoir accepté de participer à ce premier Conseil des Jeunes et vous parents d'avoir donné votre accord.

Voici les personnes de la commission du CDJ qui seront vos principaux interlocuteurs: d'abord, M. le Maire: Francis Spitzner, Bernard Gonon, Fernand Morel, Olivier Mollard et Frédéric Delandre.

Pourquoi mettre en place un CDJ?

Comme nous l'avons déjà expliqué succinctement dans nos précédents courriers, le CDJ constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie. Il apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les élus et les associations. C'est un rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leur représentants élus.

Quel est le fonctionnement du CDJ?

Être conseiller des jeunes, c'est un engagement sur 2 ans.

Des réunions se dérouleront 2 à 3 fois par an, voire plus selon les projets retenus et validés lors d'assemblées plénières (réunion entre le CDJ et le conseil municipal).

Un projet se prépare comme tout projet d'animation en définissant les objectifs et les moyens financiers, économiques et matériels d'y parvenir.

Les domaines sont divers et variés: environnement/sport/culture et loisirs/communication/cadre de vie... et en allant plus en détails dans ces thèmes généraux, les projets peuvent être : la participation au nettoyage de printemps, à un Téléthon, à la création d'une fresque, d'un journal des jeunes, d'un blog, d'un vide grenier, d'une brochure sur la faune et la flore, etc... Tout cela fera débat au sein du CDJ. Des intervenants extérieurs pourront contribuer et participer à la réalisation d'un projet. C'est avant tout, vous, jeunes conseillers, qui élaborerez les projets que vous souhaitez mettre en œuvre.

Les élections :

Petite précision sur le statut d'élu : ils sont les porte paroles lors des conseils municipaux et considérés comme des représentants des jeunes de Vertrieu. Vos décisions n'engagent pas que vous-mêmes mais aussi tous ceux que vous représentez. **C'est une responsabilité importante.**

Une carte individuelle de conseiller des jeunes a été distribuée avant de participer aux élections. Les 15 jeunes inscrits étaient tous potentiellement éligibles (les 4 absents excusés y compris).

Ont été élus **4 conseillers**: 2 titulaires et 2 suppléants.

Fabien DALLA-VALLE et Mickaël PICAUD comme titulaires.

Morgane COGNE et Clément DANDEVILLE comme suppléants.

Nous nous retrouverons prochainement en mars pour débiter notre première rencontre, avant de vous présenter à un conseil municipal qui suivra. Vous recevrez les **convocations par courrier**.

Pour info : après concertation et à la majorité des personnes (jeunes et animateurs), les disponibilités de tous sont les **vendredis soirs à partir de 19h00** pour les futures réunions. Ces rencontres n'excéderont pas 1h30.

Merci à tous et surtout à vous chers jeunes conseillers d'avoir répondu présents à ce projet qui pouvait paraître ambitieux mais qui aujourd'hui se concrétise.

Les responsables de la commission Conseil des Jeunes
10/02/10